

8 – Questions et informations diverses

François ANDRE nous informe de faits de vandalisme survenus le 28 août sur l'éclairage du jeu de boules sous l'église. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Celle-ci va renforcer les rondes sur la commune, surtout en période nocturne.

Danielle BOCHET

- Fait un point sur les horaires du service enfance de la 3CMA : suite au retour de la semaine de 4 jours, le centre de loisirs accueillera les enfants toute la journée du mercredi. Les activités du passeport du mercredi sont également étendues à la matinée.
- Informe l'assemblée qu'une mise à jour du fichier des abonnés de la bibliothèque est en cours. Un courrier va être adressé aux personnes figurant sur ce fichier afin de savoir si elles souhaitent rester adhérentes, auquel cas elles seront sollicitées afin de régler la cotisation annuelle si elles ne l'ont pas déjà fait (8€ pour les personnes âgées de plus de 18 ans).

Michel FRUMILLON

- Rappel l'invitation à l'apéritif de la fête des trois glorieuses, le vendredi 08 septembre à 11h30 à la chapelle de Montandré.



Nouveaux Horaires de la bibliothèque

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h00 à 17h30



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du vendredi 30 juin 2017 à 18h

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Isabelle DURIEUX, Sarah BLAIX

Membres représentés : Patrick ALLARD (a donné procuration à Claude REYNAUD), Alain DOMINJON (a donné procuration à Yves DURBET), Brigitte NUER (a donné procuration à Danielle BOCHET)

Membre absent : Ludovic GROS

Date de la convocation : 23/06/2017

Secrétaire de séance : Danielle BOCHET

Ordre du jour :

- Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant des déclarations d'intention d'aliéner reçues récemment en mairie. *Vote : 14 Pour*

1. Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2017, les communes doivent désigner les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Concernant Hermillon, trois titulaires et trois suppléants sont à élire.

Le maire ouvre la séance et informe l'assemblée des candidats à l'élection des délégués.

Après un vote à bulletin secret, les trois délégués élus sont :

- * Yves DURBET (élu à l'unanimité)
- * Danielle BOCHET (élue à l'unanimité)
- * Sabine BAROU-MORRUGARES (élue à l'unanimité)

Le maire présente ensuite les candidats à l'élection des suppléants.

Après un vote à bulletin secret, les trois suppléants élus sont:

- * Claude REYNAUD (élu à l'unanimité)
- * Michel FRUMILLON (élu à l'unanimité)
- * François ANDRE (élu à l'unanimité).

2 . Droit de préemption

Le Maire propose de ne pas préempter les parcelles suivantes, en cours de division:

- L'Echaillon : B167, B168, B169, B3394 (contenance totale :4057m²)

Vote : 14 Pour

L'Echaillon : B3083 partie a (1108 m²) et B 3083 partie b (848m²)

Vote : 14 Pour

Champ Martinier : ZB 31 (99m²)

Vote : 14 Pour

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 29 août 2017 à 20h

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX.

Membres représentés : Patrick ALLARD (a donné procuration à Claude REYNAUD), Sarah BLAIX (a donné procuration à Isabelle DURIEUX)

Membre absent : Ludovic GROS

Date de la convocation : 23/08/2017

Le compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Claude REYNAUD

Ordre du jour

1. Affaires scolaires
2. Personnel communal
3. Travaux
4. ONF
5. Foncier
6. Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
7. SOREA
8. Questions et informations diverses.

1- Affaires scolaires

- Règlement de fonctionnement de l'accueil en garderie périscolaire

Danielle BOCHET informe l'assemblée que suite à la suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le règlement de fonctionnement de l'accueil en garderie périscolaire doit être mis à jour. Seuls les horaires sont modifiés.

Rappel des tarifs :

Accueil occasionnel : 3€ l'heure (toute heure entamée est due)

Accueil régulier : 70€ le forfait trimestriel

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Matin : 7h45 – 8h40

Midi : 11h40 – 12h15

Après-midi : 13h15 – 13h40

Soir : 16h40 – 18h15

Danielle BOCHET précise que pour procéder à une inscription, la famille doit être à jour du paiement de toutes les factures précédentes, émises par les services d'accueil (AGP et Cantine)

Vote : 14 Pour

2- Personnel communal

Danielle BOCHET rappelle que la commune a signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (CDG73).

L'adhésion à ce service offre notamment à la collectivité l'accès à une assistance règlementaire, un accompagnement document unique, des actions de sensibilisation et une mise à disposition d'un conseiller pour assurer les fonctions d'assistant de prévention.

La cotisation annuelle s'élève à 120€ .

L'adhésion arrivant à échéance, Danielle BOCHET propose de procéder à son renouvellement.

Vote : 14 Pour

3- Travaux

Yves DURBET fait un point sur les travaux :

- Rue du Nezet

La totalité des fourreaux et des caniveaux sont posés. La voirie a été entièrement refaite mis à part 5 m² d'enrobé qui sont en attente de l'intervention d'ENEDIS pour déplacer 2 câbles d'alimentation.

Le câblage France télécom a été réalisé. Yves DURBET invite les riverains à ne pas hésiter à contacter la mairie en cas de dysfonctionnement de la ligne internet ou téléphonique. Le câblage électrique et la dépose des anciennes lignes seront réalisés prochainement par ENEDIS.

Yves DURBET remercie les habitants pour leur bienveillance et leur tolérance lors des travaux.

- Réhabilitation de la salle polyvalente

Une étude complémentaire pour le choix du mode de chauffage a été réalisée par l'ADEME. Une réunion de la commission des travaux va être programmée rapidement afin de choisir le mode de chauffage, valider les différentes options d'aménagement, et faire un point sur les financements.

- Réservoir d'eau potable

Le dossier de permis de construire est prêt à être envoyé en instruction. Toutefois, la construction d'un réservoir commun avec la commune de le Châtel pourrait être envisagée.

4- ONF

Yves DURBET présente un courrier de l'ONF relatif aux coupes de bois, qui propose d'inscrire au programme 2018 la parcelle D d'une contenance de 201m³.

Vote : 14 Pour

Claude REYNAUD informe qu'une coupe blanche des sapins et épicéas va être réalisée dans le secteur « plan des mélèzes » pour procéder ensuite au crochetage afin de favoriser la repousse des mélèzes.

5 - Foncier

- * Droits de préemption

Le Maire propose de ne pas préempter la parcelle suivante, en cours de division:

Champs dessus : E 1761 (124m²)

Vote : 14 Pour

- * Achat ZA 13

Yves DURBET présente la demande de Mr Ramusat qui souhaite vendre la parcelle ZA13 d'une superficie de 426m² située en zone non constructible . Il propose d'accepter l'achat de cette parcelle au prix de 1€ le m².

Vote : 14 Pour

- * Achat parcelles Joseph BOCHET

Yves DURBET rappelle la délibération prise le 1er décembre 2015 concernant l'achat de 38 parcelles à Mr Joseph BOCHET au prix de 0.10€ le m². Suite à une erreur sur la contenance totale de ces parcelles (15 383m² au lieu de 15 869m²) il convient de modifier la délibération.

Vote : 14 Pour

6 - Communauté de Communes Maurienne Arvan (3CMA)

- * Transfert de compétence tourisme

Danielle BOCHET présente le rapport établi par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) concernant le transfert de la compétence « promotion tourisme » des Offices du tourisme des Bottières et de St Jean de Maurienne à la 3CMA. Ce rapport présente notamment le transfert des charges qui seront supportées par la Communauté de Communes.

Yves DURBET propose d'approuver ce rapport .

Vote : 13 Pour 1 Abstention

- * Instruction des autorisations d'urbanisme

Yves DURBET rappelle l'adhésion depuis 2015 de la commune au service commun ADS (Application du Droit des Sols) de la CCCM pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Suite à la fusion de la CCCM et de la CCA, la Communauté de Communes Maurienne Arvan (3CMA) reprend la gestion de ce service. C'est pourquoi une nouvelle convention doit être approuvée par les communes adhérentes. Les tarifs et conditions restent inchangés.

Vote : 14 Pour

7 - SOREA

Yves DURBET informe l'assemblée de la réception d'un courrier de la SOREA relatif à sa gouvernance.

Il explique que le Directeur Général et le Directeur Financier ont fait l'objet de licenciements suite à certains manquements.

Aussi, SOREA demande à ses actionnaires de se positionner sur son mode de gouvernance pour l'avenir.

Deux propositions sont faites :

- La situation actuelle avec un Directeur Général et un Président du Conseil d'Administration.

ou

- Un Président Directeur Général investi des pouvoirs du Président et des pouvoirs du Directeur Général (solution proposée par le Conseil d'Administration).

La seconde proposition est retenue à l'unanimité.

Vote : 14 Pour